



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Économie

Le FMI maintient en poste sa directrice Kristalina Georgieva

Après une période d'incertitude, Kristalina Georgieva est maintenue au poste de directrice générale, malgré les accusations d'... • (Page 08)

Direction du BIT

Le Togolais Gilbert Houngbo, candidat de l'Afrique

Gilbert Houngbo, actuel ... • (Page 04)



Togo / industrie textile

ITC Rmg arrive avec 750 machines à tricoter



Protection sociale

L'assurance maladie désormais généralisée au Togo

• (Page 03)

Evènement

Le Sommet Mondial des Filles pour les 21 et 22 Octobre à Lomé

Léger report du Sommet Mondial des Filles. Initialement prévu les 7 et 8 ... • (Page 02)

Journée mondiale de la normalisation

Message du ministre Kodjo ADEDZE

Le 14 octobre de chaque année, l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), la Commission ... • (Page 10)

UEMOA

Abdoulaye DIOP reçu par Roch Marc Christian

Le Président de la Commission de l'UEMOA a fait le point sur plusieurs questions d'actualités au Président du ... • (Page 06)

Suspension du journal The GUARDIAN

Le PPT s'indigne

La suspension de l'hebdomadaire togolais « The GUARDIAN » pour une période de 4 mois et le retrait de la carte de presse du directeur de publication ... • (Page 11)



**TOGOCOM
CHANGE
POUR VOUS**

Evènement

Le Sommet Mondial des Filles pour les 21 et 22 Octobre à Lomé

Léger report du Sommet Mondial des Filles. Initialement prévu les 7 et 8 octobre, cette grande rencontre se tiendra finalement les 21 et 22 Octobre 2021 à Lomé, la capitale togolaise, annonce Plan International Togo.



Un report motivé par les mesures prises par le gouvernement il y a quelques semaines pour contrer la flambée des cas de Covid-19. Mais bonne nouvelle ! Ce Sommet, organisé pour la première fois en Afrique, reçoit l’appui des plus hautes autorités togolaises. A en croire ses organisateurs, il se déroulera sous le haut patronage du chef de l’Etat togolais, Faure Gnassingbé. “Le Gouvernement togolais rejoint la lutte pour l’Egalité des filles pour créer un espace de dialogue inter-générationnel, multi acteurs et multiculturel”, indique Plan International Togo sur sa page Facebook. Un sommet qui se tient autour de

trois axes clés. Le Sommet Mondial des Filles, il faut le rappeler, se tient dans le cadre de la Journée internationale des filles (JIF) et de la campagne “Aux filles l’égalité”. Il sera organisé autour de trois axes majeurs. Le premier axe, intitulé « Filles et jeunes d’Afrique et du monde », sera l’occasion de créer des cadres de discussions, de partager sur les perspectives des jeunes filles d’Afrique et du monde dans leur combat quotidien pour l’égalité. Il permettra de démontrer la contribution des jeunes dans la promotion de l’égalité et identifiera les leviers pour un passage à l’échelle de toutes ces innovations sociales impulsées diversement. A

travers le deuxième axe, « Filles dans un monde virtuel », il s’agira d’explorer les opportunités et les risques liés à l’espace virtuel et connecté, qui devient incontournable dans la vie des filles et des jeunes dans le monde. Le rapport mondial sur les filles 2021 sera le point de départ du dialogue avec les filles sur leur vie en ligne. « Paris, et après », qui constitue le troisième axe, permettra de créer un cadre d’échanges autour des engagements pris par les Etats et les Organisations de la Société Civile lors du Forum Génération Egalité organisé à Paris du 30 juin au 02 Juillet 2021 dernier.

Société Civile Médias

AUX DÉCIDEURS ...

Gouvernements et protection des filles

Il y a environ plus de 308 millions de filles de moins de 18 ans sur le continent africain. Alors que le cadre juridique et politique de l'Union africaine fait référence – inégalement – aux droits, aux intérêts et au sort des filles ; les organismes continentaux et les gouvernements nationaux peuvent et doivent faire davantage pour protéger les filles, subvenir à leurs besoins et veiller à ce qu'elles participent pleinement à la société. Un nouveau rapport phare complet montre à quel point les gouvernements africains sont amicaux envers les filles et dans quelle mesure ils remplissent leurs obligations légales. Le rapport africain sur le bien-être de l'enfant (2020), lancé par l'African Child Policy Forum, analyse la situation des filles sur le continent à l'aide de l'indice Girl-Friendly. Le rapport s'appuie sur des travaux antérieurs visant à favoriser la responsabilité de l'État envers les enfants, et les filles en particulier. Il est important de noter que les opinions des filles sont prédominantes – car elles partagent des préoccupations, des craintes, des souhaits et des exigences légales.

Comme souligné dans le rapport Getting Girls Equal, un rapport détaillé qui évalue le statut des filles et la loi en Afrique, de nombreuses filles sont exposées à l'exploitation sexuelle, à des pratiques culturelles néfastes telles que les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants, et à l'abandon scolaire. Comme le montre le Rapport africain sur le bien-être de l'enfant, les filles occupent une position unique et vulnérable dans la société africaine. Les normes, pratiques et attitudes sociales sont préjudiciables à la vie, à la survie et au développement des filles. Les gouvernements africains doivent adopter des lois, des politiques et d'autres mesures pour protéger les filles des risques auxquels elles sont confrontées en raison de leur âge et de leur sexe. Une gouvernance favorable aux filles respecte, protège et réalise les droits des filles et garantit l'égalité des sexes parmi les enfants. Cela se fait par le biais de lois, de politiques et d'allocations de ressources pour garantir des résultats positifs pour les filles.

L'indice de convivialité pour les filles, tel que prévu dans le rapport, est un outil statistique basé sur les droits et un cadre conceptuel ancré sur trois piliers des droits de l'enfant : protection, prestation et participation.

Par exemple, les gouvernements devraient criminaliser l'abus, l'exploitation et la traite des filles. En général, les pays africains ont fait des progrès considérables dans ce sens. Mais il y a encore d'énormes lacunes. Si leurs droits sont violés, les filles doivent également pouvoir accéder à la justice et demander réparation. Le Rwanda, le Togo, la Namibie, l'Afrique du Sud et Maurice se sont classés parmi les meilleurs pour la fourniture de cadres juridiques et politiques solides et de mécanismes institutionnels d'application. La protection des intérêts et des droits des filles exige que les gouvernements engagent des budgets pour assurer l'accès à l'éducation, à l'assainissement, à la santé sexuelle et reproductive et à d'autres services essentiels à leur développement. C'est là qu'intervient le pilier de la fourniture. Le rapport a révélé que les filles dans de nombreux États africains n'ont pas accès à des soins de santé adéquats, y compris des services de santé sexuelle et reproductive, elles n'ont pas accès à des aliments nutritifs, à l'éducation et à d'autres services de base.

Les gouvernements africains sont censés harmoniser leurs lois et politiques conformément aux normes, cadres et standards juridiques internationaux et régionaux ; ainsi, fournissant des motifs justifiables pour faire respecter les droits des filles. Les gouvernements doivent également, entre autres, lancer des programmes qui s'appuient sur les compétences et les capacités des filles à participer à la gouvernance de leurs communautés. Cela éliminera les barrières sociales et culturelles qui empêchent les filles de participer aux affaires les concernant.

Les progrès réalisés par les États africains en matière de convivialité avec les filles sont louables, mais inégaux. Ainsi, il est crucial que les décideurs politiques à tous les niveaux prennent en compte les leçons qui pourraient être tirées des pays qui ont obtenu un score élevé comme les plus amicaux envers les filles, et visent à adopter les meilleures pratiques au profit des filles à travers l'Afrique.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l’Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d’inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor’s
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'entreprise spécialisée dans le textile ITC Rmg va implanter 750 machines à tricoter rectilignes au sein de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) au Togo

Adetikopé, 11 octobre 2021 - La PIA a le plaisir d'annoncer la création en son sein, d'une entreprise de confection textile de classe mondiale baptisée "Togo Clothing Company". L'investissement total est évalué à 20 milliards de Francs CFA, il devrait générer 23 milliards de Francs CFA de valeur à l'exportation par an et créer 2 000 emplois directs.

La Togo Clothing Company (TCC) a été créée par ITCRmg, une entreprise qui a une solide expérience dans la fabrication et le commerce de vêtements et qui compte des acheteurs dans le monde entier tels qu'Ellesse, Beverly Hills Polo Club, Kappa, Louis Philippe et bien d'autres.

La TCC fera partie du parc textile durable de pointe de la PIA et fournira des services tout au long de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement en coton traçable et responsable à une infrastructure logistique de premier ordre en passant par les énergies renouvelables (dont des panneaux solaires). La construction de l'unité de confection débutera en novembre 2021 et l'exploitation devrait commencer en mai 2022. Une fois achevée, l'usine comprendra un total de 750 machines à tricoter et devrait générer 2 000 emplois directs.

La TCC respectera les normes sociales et environnementales les plus strictes et créera un modèle durable révolutionnaire dans le textile en Afrique de l'Ouest. La compétitivité de la production en termes de prix devrait être comparable à celle de concurrents internationaux tels que l'Inde, le Bangladesh, le Cambodge ou la Chine.



Sani Yaya, ministre togolais des Finances

« La création de la Togo Clothing Company est l'accomplissement d'une étape importante pour la toute récente Plateforme Industrielle d'Adetikopé. Ce succès s'inscrit dans la vision du Président de la République, SEM Faure Essozima Gnassingbé de positionner le Togo comme une plaque tournante régionale de l'industrie textile. Cette réalisation montre ce que des investisseurs habiles et audacieux peuvent faire au Togo. »



Zahir Sait, PDG, International Trading Company Rmg

« La Togo Clothing Company est une réalisation majeure à la fois pour le Togo et pour ITCRmg. Cette nouvelle usine de fabrication va générer des milliers d'emplois localement. Un accent particulier sera mis sur l'autonomisation des femmes. Une formation technique dans la fabrication de vêtements, le développement des compétences et la rationalisation de la chaîne d'approvisionnement locale entraînant des marges accrues et une empreinte carbone réduite dans le cadre de notre initiative de développement durable seront les points forts immédiats du projet. »

À propos de PIA

La Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) est un partenariat public-privé entre la République du Togo et Arise Integrated Industrial Platforms (IIP). Arise IIP développera, financera, construira et gèrera cette plateforme industrielle dédiée à la transformation des ressources naturelles du Togo et les exportations agricoles. La PIA se concentre principalement sur le coton, l'agro-industrie, la logistique et d'autres secteurs (mobilité électrique, etc.). Les opérations ont démarré en juin 2021. La PIA devrait générer un bénéfice économique et social important pour le Togo avec la création de plus de 100 000 emplois, y compris des emplois industriels pour les femmes.

À propos d'ITCRmg

International Trading Company (ITCRmg) est un fabricant de textile basé en Inde. Depuis 2001, l'entreprise produit une large gamme de produits tricotés : pulls, pull-overs, cardigans, écharpes, gants et bonnets pour hommes, femmes et enfants. ITCRmg fournit des clients internationaux célèbres (Macy's, Van Heusen, Tommy Hilfiger, Louis Philippe). La société exploite quatre unités de production en Inde.

ARISE IIP : www.ariseiip.com

PIA : <https://pia-togo.com>

Contact :
media@arisenet.com



Protection sociale

L'assurance maladie désormais généralisée au Togo

Le parlement togolais a adopté à l'unanimité le 12 octobre 2021, au cours de la 7ème séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année, le projet de loi instituant l'assurance maladie universelle.



● Eyram AKAKPO

Cette nouvelle séance plénière s'est déroulée sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale, en présence du ministre des droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République Christian Trimua ; du ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social Gilbert Bawara et d'autres membres du gouvernement. L'adoption de l'assurance maladie universelle garantit l'accès de toutes les couches de la population à des soins de santé de qualité, à travers un mécanisme de mutualisation des risques et de solidarité dans le financement. Elle s'inscrit de ce fait dans l'esprit de l'ODD 3 et des principes de la Convention n°102 sur la sécurité sociale, 1952 de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiée par le Togo. En outre, elle institue un régime d'assistance médicale au profit des personnes se trouvant dans l'incapacité temporaire ou définitive de contribuer à l'assurance maladie obligatoire. Aussi, assure-t-elle la prévention de la maladie par l'éducation sanitaire de la population. « Pour la mise en œuvre de cette loi, nous adopterons une démarche progressive et collaborative toujours dans un esprit de cohésion et

clarté avec toutes les parties prenantes, pour une intégration graduelle des différentes couches de la population. C'est donc ensemble que nous ferons de ce projet une réalité quotidienne, notamment en participant massivement au programme national d'identification biométrique, en améliorant la gouvernance communautaire autour de notre offre de soins, en s'appropriant les outils qui seront déployés pour une couverture équitable de l'assurance maladie », a laissé entendre Mamessilé Agba-Assih, ministre déléguée auprès du ministre en charge de la santé. En effet, l'assurance maladie universelle renforce l'inclusion sociale en prenant en charge les couches les plus défavorisées et ne laisse aucun togolais pour compte. « À travers la couverture maladie universelle, il ne s'agit pas de créer un régime minimum pour les exclus, mais d'inclure les exclus dans la couverture de tous. Aujourd'hui, la population togolaise reçoit une heureuse nouvelle. Le droit à l'assurance maladie univer-

selle est désormais garanti à tous », s'est réjouie, la présidente de l'Assemblée nationale. « Cette avancée notable illustre l'intérêt tout particulier que le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé accorde à l'extension de la protection sociale au profit de toutes les couches de la population et, surtout, aux populations les plus démunies et vulnérables. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre de l'axe premier de la feuille de route du Gouvernement relatif au renforcement de l'inclusion et de l'harmonie sociale », a-t-elle ajouté. Avec la couverture maladie universelle, le Togo se dote d'une législation qui témoigne la volonté collective d'agir en faveur de l'égalité des droits et de promotion de l'inclusion sociale. Il faut souligner que loi sur l'assurance maladie universelle prévoit également la création de l'agence nationale d'assurance maladie, l'organisme qui va assurer la gestion de ce projet.



Direction du BIT

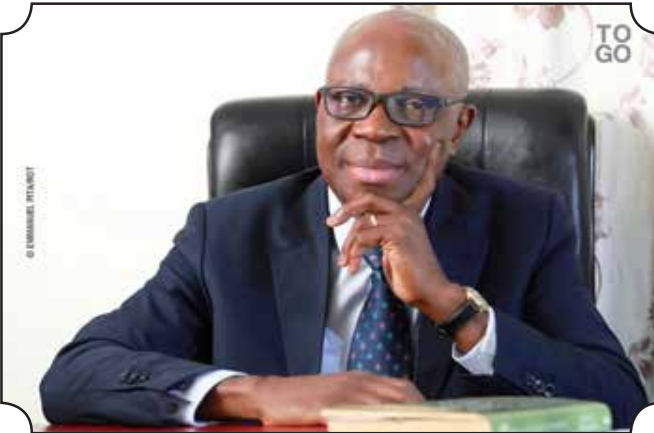
Le Togolais Gilbert HOUNGBO, candidat de l'Afrique

Gilbert HOUNGBO, actuel président du Fonds international de développement agricole (FIDA), est candidat pour prendre la direction du Bureau international du travail (BIT) dont l'élection est prévue le 25 mars 2022.

● Joël YANCLO

Je félicite notre compatriote Gilbert HOUNGBO pour sa désignation comme candidat de l'Afrique au poste de directeur général du Bureau International du Travail (2023-2027) », a déclaré prof. Robert Dussey, ministre en charge des affaires étrangères, mardi 12 octobre 2021, en saluant la décision de Prétoria qui s'est ralliée au candidat de l'Afrique, Gilbert HOUNGBO. Le ministre des Affaires étrangères togolais présidait le comité ministériel de l'Union africaine sur les candidatures au sein du Système International. M. HOUNGBO, ancien Premier ministre du Togo, a une longue expérience au sein des grandes organisations internationales (PNUD, OIT et FIDA). Cadre chevronné avec un parcours de plus de 35 ans dans le développement international. Gilbert HOUNGBO a une expérience de direction de haut niveau au sein de gouvernements, des Nations Unies, de l'Organisation internationale du Travail, d'institutions financières internationales et du secteur privé. Cet habile négociateur politique et conducteur déterminé de réformes institutionnelles et de restructurations organisationnelles concrétise les gains d'efficacité et fait réussir les réformes politiques.

Pour un nouveau contrat social mondial



« Notre époque est marquée depuis quelques années par des bouleversements économiques et sociaux, portés à leur paroxysme avec la propagation de la pandémie Covid-19. Les signes avant-coureurs étaient nombreux : aggravation des inégalités, crise environnementale mondiale, transformation démographique, montée des mouvements de « dé-globalisation » et récurrence des crises économiques. Des défis majeurs persistent aussi dans les domaines couverts par le mandat de l'OIT. Au niveau mondial, 152 millions d'enfants sont obligés de travailler, alors que 68 millions de jeunes voulant travailler ne trouvent pas d'emploi, les femmes gagnent moins que les hommes pour le même emploi et plus de la moitié de la population active mondiale doit gagner sa vie dans le secteur informel, sans droits, sans protection ni voix. Ces dynamiques entraînent la peur de l'avenir, notamment

la peur du changement, particulièrement dans le contexte des transformations numériques et technologiques. La justice sociale est menacée à l'échelle locale, nationale et mondiale, tout comme la paix et la stabilité. Des opportunités se sont aussi ouvertes. L'extension de l'économie numérique et l'éclosion de l'intelligence artificielle ont d'ores et déjà ouvert des perspectives pour des millions de personnes. Pourtant l'impression dominante est celle d'un bilan globalement préoccupant. En outre, les États – plus que jamais indispensables – sont confrontés à des défis colossaux, tels que l'hétérogénéité croissante des formes d'emploi et de travail et le financement des systèmes de protection sociale », indique Gilbert F. HOUNGBO, candidat au poste de Directeur général du BIT (2021) dans son Énoncé d'une vision.



Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

**BANQUE
ATLANTIQUE**
GRANDIR. ENSEMBLE.

ATLANTIQUE PLATINUM DES SERVICES PREMIUM À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES



CARTE ATLANTIQUE PLATINUM DES SERVICES PREMIUM À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

Banque Atlantique vous propose la carte **ATLANTIQUE PLATINUM**, une carte de débit sans contact qui vous permet d'effectuer des retraits et paiements dans votre pays de résidence comme à l'étranger avec de nombreux avantages.

- Retirez de l'argent dans tous les GAB des réseaux Banque Atlantique, GIM-UEMOA et Mastercard dans le monde entier
- Effectuez vos achats auprès des commerçants disposant d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE) et sur tous les sites marchands affichant le logo MasterCard
- Profitez des offres de nos partenaires nationaux et internationaux de voyage, shopping et loisirs
- Bénéficiez de services d'assistance et de garanties d'assurance personnalisés

WWW.BANQUEATLANTIQUE.NET

MEMBRE DU GROUPE BCP

UEMOA**Abdoulaye DIOP reçu par Roch Marc Christian**

Le Président de la Commission de l'UEMOA a fait le point sur plusieurs questions d'actualités au Président du FASO, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA

L'audience a eu lieu ce mardi 12 octobre 2021 à KOSYAM. Face à la presse, le Président DIOP a déclaré être venu, notamment « recueillir ses orientations comme d'habitude, mais également lui rendre compte des avancées que nous avons eues à constater au niveau des activités de la Commission suite aux orientations précédentes qui nous ont été données. » Abdoulaye DIOP dira que le Président du Faso, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tient particulièrement à la question relative à la libre circulation des personnes au sein de l'espace. Il lui a fait le point de la récente rencontre des Ministres en charge de la Sécurité, de la Santé et des Transports sur la réouverture des frontières terrestres fermées à cause de la crise sanitaire liée au covid-19. Selon le Président DIOP, des avancées en termes de perspectives ont été notées. Tout comme pour



la situation économique de l'Union qui devrait connaître un rebond pour cette année 2021. La question sécuritaire qui reste une préoccupation pour l'UEMOA a été également abordée. Abdoulaye

DIOP a remercié le Président KABORE « pour sa disponibilité constante à nous accompagner dans cette mission qui est la nôtre » a-t-il conclu.

Avec uemoa.int

**Paix sécurité développement****Des concertations dans l'espace UEMOA**

Les concertations de Korhogo ont pris fin ce mercredi 13 octobre 2021 par un appel au renforcement de la gouvernance locale et une meilleure gestion des ressources naturelles dans les zones frontalières.

La clôture des concertations a été présidée par Paul Koffi KOFFI, Commissaire en charge du Département de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'économie Numériques, en présence de Paul Robert TIENDREBEOGO, Délégué général à la Paix et à la Sécurité de l'UEMOA. L'on note également la participation des Partenaires Techniques et Financiers, des représentants des Etats membres et des Organes de l'UEMOA, des organisations régionales, des élus locaux des zones frontalières, des autorités coutumières et religieuses, les présidents d'organisations faitières de collectivités territoriales transfrontalières. Après trois jours d'échanges autour du thème « le développement des initiatives transfrontalières pour la prévention et la gestion des conflits liés à la gouvernance des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique », les participants ont formulé d'importantes recommandations à l'endroit de la Commission de l'UEMOA,



des autres organisations régionales, des Etats et des collectivités territoriales. La deuxième édition des concertations sur la paix, la sécurité et le développement a réuni plus d'une centaine de participants à Korhogo en Répu-

blique de Côte d'Ivoire, à l'initiative de la Commission de l'UEMOA, en partenariat avec la Mission de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL).

Avec uemoa.int

**Burkina Faso****L'AEM lance un appel à projets pour l'eau et l'assainissement**

Au Burkina Faso l'Agence de l'eau du Mouhoun (AEM) soutient le Plan de développement économique et social (PNDES) du gouvernement, qui vise de meilleurs services d'eau et d'assainissement pour les populations. Le groupement d'intérêt public recherche des structures, détenteurs d'idées de projets pour l'atteinte de cet objectif. Les propositions sont attendues au plus tard le 5 novembre 2021.

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert depuis le 2 octobre 2021. Selon l'Agence de l'eau du Mouhoun (AEM), l'appel à manifestation d'intérêt concerne les maîtres d'ouvrages publics ou privés. Ce sont les directions techniques en charge de l'eau et de l'assainissement, de l'agriculture, de l'environnement, des ressources animales, des mairies des communes et qui interviennent dans l'espace de compétence de l'AEM. Les organisations de la société civile et les comités locaux de l'eau peuvent également soumissionner. Les projets devront porter sur l'aménagement des bassins versants, la récupération des terres dégradées, l'aménagement des berges des cours et retenues d'eau, la protection, la réhabilitation et la réalisation d'ouvrages hydrauliques de mobilisation de ressources en eau, la réalisation ou l'entretien d'installations pour le traitement des eaux usées, l'aménagement de couloirs d'accès à l'eau, la contribu-



tion à l'atténuation des effets du changement climatique, la gestion des conflits liés à l'eau ainsi que la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes. Les propositions sont attendues au secrétariat de la direction générale de l'AEM, à Dédougou sur la route de Bobo-Dioulasso au plus tard le 5 novembre 2021. Le Comité de bassin de l'AEM étudiera et sélectionnera les projets avant le 20 février 2022. La Contribution financière en matière d'eau (CFE) assurera le financement des projets. Le financement des structures choisies se fera dans le cadre

d'une convention de financement signée entre l'AEM et la structure bénéficiaire. La convention précisera les modalités de déblocage de la subvention et les conditions de justification des dépenses. L'AEM indique que les projets retenus devront être réalisés au cours de la période allant du 1er mars au 15 décembre 2022. L'objectif à terme est la rationalisation des ressources en eau disponibles, ainsi que la lutte contre la pollution par les déchets qui affecte les écosystèmes au Burkina Faso.

Avec afrik21

Abidjan**AIVP dote trois banlieues d'unités de collecte du plastique**

Depuis le 1er octobre 2021, les habitants des banlieues de Marcory, de Cocody-Riviera et de Djibi à Abidjan en Côte d'Ivoire, éliminent durablement leurs déchets plastiques, grâce à de nouvelles unités de collecte. Ces équipements sont installés par l'Association ivoirienne pour la valorisation des déchets plastiques (AIVP).

Une nouvelle initiative rapproche l'Association ivoirienne pour la valorisation des déchets plastiques (AIVP) de son objectif, « Zéro déchet plastique non valorisé en Côte d'Ivoire d'ici à 2030 ». Le réseau a récemment installé trois unités de collecte de déchets plastiques dans les banlieues de Marcory, de Cocody-Riviera et de Djibi, situées dans la ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Les déchets plastiques, notamment les bouteilles collectées par ces unités seront ensuite transformées en matières premières secondaires. En développant la filière du recyclage des déchets plastiques à Abidjan, l'AIVP espère également réduire la quantité d'ordures mises en décharges et lutter contre la pollution. Actuellement, Abidjan produit 280 tonnes de déchets plastiques par jour de déchets. Et seulement 5 % de ces déchets sont recyclés.



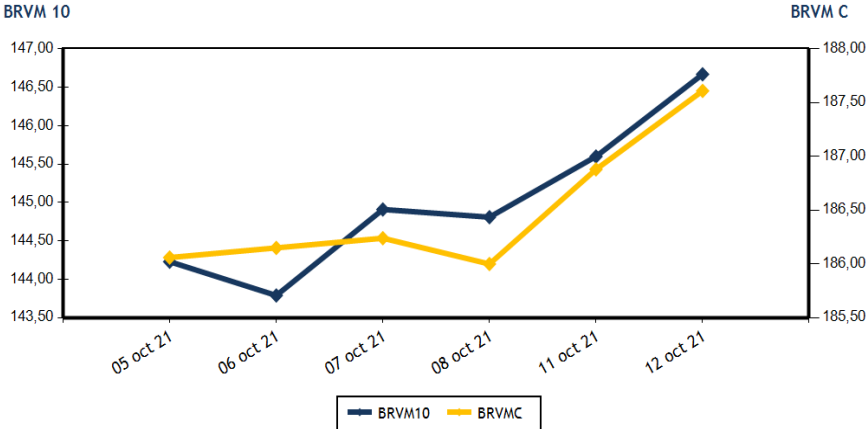
D'autres villes ivoiriennes sont concernées par la pollution plastique. En tout, le pays d'Afrique de l'Ouest produit annuellement plus de 40 000 tonnes de déchets plastiques. Selon le ministère ivoirien de l'Environnement et du Développement durable, plus de 50 % de ces ordures sont évacués directement dans les rues, tandis que moins de 20 % sont triés et recyclés. Pour atteindre son objectif, l'AIVP s'est fixée une marge de 200 tonnes de plastiques collectés par an dans le pays. L'association

bénéficie du soutien de ses membres, notamment la Société de limonaderies et brasseries d'Afrique (Solibra), la start-up ivoirienne Coliba, spécialisée dans le recyclage, ou encore le groupe Prosum, qui compte aujourd'hui 158 magasins sous 23 enseignes et gère quatre centres commerciaux à Abidjan. Pour mémoire, l'Association ivoirienne pour la valorisation des déchets plastiques a débuté ses activités le 24 septembre 2020.

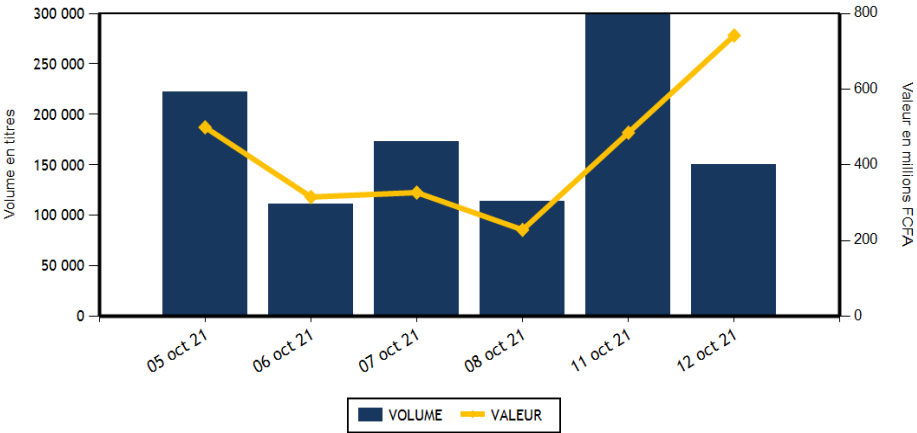
Avec afrik21

BRVM 10	146,67	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE	N° 197	mardi 12 octobre 2021	Site : www.brvm.org	BRVM Composite	187,61
Variation Jour	 0,73 %					Variation Jour	 0,39 %
Variation annuelle	 12,06 %					Variation annuelle	 29,06 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 646 033 153 206	0,39 %
Volume échangé (Actions & Droits)	150 379	-49,68 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	741 171 420	54,39 %
Nombre de titres transigés	43	0,00 %
Nombre de titres en hausse	14	-12,50 %
Nombre de titres en baisse	20	42,86 %
Nombre de titres inchangés	9	-30,77 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	970	6,59 %	169,44 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 900	5,56 %	53,23 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	900	2,86 %	50,00 %
TOTAL CI (TTLC)	1 895	2,43 %	19,18 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 800	1,58 %	-3,33 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	85,77	-1,11 %	136,61 %	18 091	61 434 150	20,91
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	451,82	1,05 %	10,07 %	54 487	573 156 025	7,99
BRVM - FINANCES	15	70,86	-0,32 %	18,12 %	51 189	68 078 305	14,30
BRVM - TRANSPORT	2	552,92	-0,43 %	46,01 %	123	277 100	9,22
BRVM - AGRICULTURE	5	231,46	0,15 %	167,46 %	4 304	16 629 790	14,50
BRVM - DISTRIBUTION	7	359,87	3,55 %	58,93 %	14 451	20 283 900	22,53
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	814,36	1,54 %	135,71 %	578	381 300	3,82
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	12,50	
Taux de rendement moyen du marché	6,41	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,82	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	95	
Volume moyen annuel par séance	275 253,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 600 009 514,26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 073 205 661 303	0,00 %
Volume échangé	77	-84,19 %
Valeur transigée (FCFA)	748 833	-84,66 %
Nombre de titres transigés	2	-50,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	2	-33,33 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	5 500	-6,78 %	347,15 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 870	-3,11 %	66,22 %
SITAB CI (STBC)	4 010	-2,67 %	656,60 %
UNIWAX CI (UNXC)	2 005	-2,20 %	100,50 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	5 095	-2,02 %	45,57 %

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,04	
Ratio moyen de satisfaction	28,20	
Ratio moyen de tendance	2 713,40	
Ratio moyen de couverture	3,69	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	2,10	
Nombre de SGI participantes	27	

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



Économie

Le FMI maintient en poste sa directrice Kristalina Georgieva

Après une période d'incertitude, Kristalina Georgieva est maintenue au poste de directrice générale, malgré les accusations d'irrégularités dont elle a fait l'objet.



• Kristalina Georgieva le 10 février 2020 à Washington, aux États-Unis. AFP

La Bulgare Kristalina Georgieva a sauvé son poste de Directrice générale du FMI, recevant lundi soir le soutien du conseil d'administration de l'institution, mais ressort très éprouvée de ces semaines d'investigation. La question du maintien de Kristalina Georgieva, 68 ans, à la tête du Fonds monétaire international était posée, depuis la publication, le 16 septembre, des conclusions d'une enquête du cabinet d'avocats WilmerHale, menée à la demande du comité d'éthique de la Banque mondiale. La dirigeante était accusée d'avoir manipulé un rapport pour favoriser la Chine, des faits qu'elle a toujours niés. «Le Conseil d'administration a estimé que les informations présentées au cours de son examen n'ont pas démontré de manière concluante que la directrice générale a joué un rôle inapproprié concernant le rapport Doing Business 2018 lorsqu'elle était directrice générale de la Banque mondiale», selon un communiqué du FMI. «Après examen de l'ensemble des éléments de preuve présentés, le Directoire réaffirme sa pleine confiance dans le leadership et la capacité de la Directrice Générale à continuer à s'acquitter efficacement de ses fonctions», ajoute le texte. Cette annonce est faite alors que le FMI et la Banque mondiale ont entamé lundi leurs réunions d'automne avec en toile de fond la question de leur intégrité. Les instances dirigeantes ajoutent qu'elles ont confiance «dans l'engagement» de Kristalina Georgieva «à maintenir les meilleures normes de gouvernance et d'intégrité au FMI». Le Conseil d'adminis-

tration prévoit toutefois de se réunir à l'avenir «pour examiner d'éventuelles mesures supplémentaires visant à garantir la solidité» de l'institution en matière d'intégrité.

«Épisode difficile»

De son côté, Kristalina Georgieva a souligné que cette affaire a été «un épisode difficile sur le plan personnel» tout en réaffirmant que les faits étaient «infondés». «Alors que le FMI se réunit cette semaine, je suis honorée de diriger une équipe aussi talentueuse qui travaille sans relâche pour relever les plus grands défis du monde, de la lutte contre le Covid-19 à la lutte contre le changement climatique et la lutte contre les inégalités économiques», a-t-elle également réagi. Cette affaire a profondément divisé les 24 membres du Conseil d'administration du FMI. Si la France, le Royaume-Uni et plus largement l'Europe ont fait part de leur soutien à Kristalina Georgieva, les États-Unis se sont montrés plus réticents à la maintenir à son poste. Dans un communiqué séparé, la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen a indiqué s'être entretenue lundi avec Kristalina Georgieva «pour discuter des graves problèmes soulevés» par cette enquête qui a soulevé des «préoccupations légitimes». Elle a souligné que sa priorité était «de préserver l'intégrité et la crédibilité de la Banque mondiale et du FMI». Pour autant, à l'instar d'autres membres du Conseil d'administration du FMI, le Trésor a estimé qu'«en l'absence de preuves directes supplémentaires concernant le rôle de la directrice générale, il n'y a pas de base pour un changement de direction»

du Fonds. Le FMI a précisé avoir mené un examen «complet» et «objectif» de cette affaire, se réunissant huit fois au total.

«Inexactitudes et hypothèses erronées»

Lors d'une réunion avec le conseil, Kristalina Georgieva avait déploré «des inexactitudes et hypothèses erronées formulées par les auteurs du rapport». Elle avait parallèlement reçu le soutien d'anciens responsables de la Banque mondiale et d'économistes réputés dont Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel. Le Trésor a prévenu lundi soir qu'il évaluera «tout fait nouveau». Washington estime aussi que «des mesures proactives doivent être prises pour renforcer l'intégrité et la crédibilité des données au FMI». De son côté, le Conseil d'administration du FMI a souligné qu'une enquête de la Banque mondiale sur une éventuelle faute professionnelle de salariés dans l'affaire du rapport Doing Business était «en cours». Kristalina Georgieva a pris la tête du Fonds le 1er octobre 2019, en remplacement de la Française Christine Lagarde qui avait été nommée à la Banque centrale européenne. Elle était alors la seule candidate à ce poste. Selon un partage des rôles hérité de la création des institutions de Bretton Woods, le Fonds est traditionnellement dirigé par un Européen tandis que la Banque mondiale est aux mains d'un Américain, actuellement David Malpass. En 2019, les instances du FMI avaient toutefois dû changer les statuts pour pouvoir entériner la nomination de Kristalina Georgieva qui dépassait la limite d'âge, alors fixée à 65 ans.

(AFP)

Flambée des prix du gaz

Le Qatar mécontent mais impuissant

Le premier exportateur mondial de gaz naturel liquéfié, a assuré produire le maximum possible pour répondre à la demande.

Le Qatar, premier exportateur mondial de gaz naturel liquéfié, s'est dit lundi «mécontent» de la flambée des prix du gaz sur les marchés mondiaux de l'énergie, le riche émirat du Golfe assurant produire le maximum possible pour répondre à la demande. Avec une offre limitée, le cours du gaz naturel a atteint des records historiques en raison d'une forte demande à l'approche de l'hiver, les dirigeants de l'Union européenne (UE) restant divisés sur la réponse à cette crise, au moment où les économies se remettent de la pandémie. «Je ne suis pas content que les prix du gaz soient élevés», a déclaré le ministre qatari de l'Énergie, Saad al-Kaabi, lors d'un point presse à Doha. «C'est quelque chose de négatif pour le client, et la satisfaction des clients est la chose la plus importante pour moi», a-t-il assuré. Selon lui, le Qatar a toutefois atteint ses capacités «maximum», produisant quelque 77 millions de tonnes par an. «Nous n'avons jamais été en deçà du maximum. Nous n'avons pas baissé,



• Le ministre qatari de l'Énergie, Saad al-Kaabi, lors d'une conférence de presse à Doha, le 11 octobre 2021. AFP

nous n'avons pas augmenté. Nous sommes constants, nous produisons ce que nous pouvons», a insisté le responsable. Le ministre qatari s'est néanmoins dit «inquiet» pour l'hiver en Europe, estimant que «le stock y est assez bas». La flambée des prix du gaz, conjuguée à celle du pétrole, qui a atteint des niveaux records, a alimenté les craintes d'une inflation galopante et d'une explosion de la facture énergétique des ménages. Les dirigeants de l'UE, réunis la semaine dernière en Slovaquie, ont affiché leurs divisions. La France et

l'Espagne ont appelé à une réforme en profondeur tandis que l'Allemagne et les Pays-Bas ont prôné la patience, arguant qu'il s'agissait d'une situation temporaire liée aux limites de l'offre. Alors que Moscou est accusé de ne pas ouvrir suffisamment les robinets du gaz, le président russe Vladimir Poutine a nié être à l'origine de l'envolée des prix jugeant l'Europe responsable de la crise, car elle n'a pas conclu suffisamment de contrats de livraison à long terme avec son pays.

(AFP)

Impôts

Les multinationales seront taxées à 15% dans 136 pays

L'OCDE a annoncé vendredi que 136 pays avaient trouvé un accord pour taxer les multinationales à minimum 15% dès 2023.

Cent trente-six pays se sont accordés pour imposer une taxation minimale à 15% sur les multinationales, a annoncé vendredi, l'OCDE, après les ralliements de l'Irlande, l'Estonie et de la Hongrie. «La réforme majeure du système fiscal international finalisée aujourd'hui à l'OCDE permettra de garantir l'application d'un taux d'imposition minimum de 15% aux entreprises multinationales à compter de 2023», a indiqué l'OCDE, dans un communiqué, saluant un accord «historique». Ces 136 pays, qui représentent 90% du PIB mondial, vont pouvoir dégager environ 150 milliards d'euros de recettes supplémentaires grâce à cet impôt minimum, souligne l'OCDE. Le Kenya, le Nigeria, et le Sri Lanka, associés aux négociations qui comprenaient 140 pays, ne font pas partie des pays signataires. Le Pakistan, pourtant inscrit dans une précédente liste de pays signataires, ne figure plus non plus dans celle de vendredi. «La politique fiscale internationale est une chose complexe mais le langage obscur de l'accord d'aujourd'hui



• Les bureaux de Google à Dublin. Le gouvernement irlandais a finalement accepté de se rallier au taux de 15% de taxe minimale sur les multinationales. AFP

masque la simplicité et l'ampleur des enjeux», a réagi la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, se félicitant de cet «accomplissement». «Il s'agit d'un grand pas en avant pour rendre notre système fiscal plus équitable», s'est félicitée de son côté la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

«Décisif»

Le ministre français de l'Économie, Bruno Le Maire, a pour sa part salué «un accomplissement majeur, décisif» et affirmé vouloir traduire en acte juridique cet accord international au cours de la présidence française

de l'Union européenne, au premier semestre 2022. Un accord sur les grandes lignes d'une fiscalité internationale avait été trouvé en juillet. Il s'agissait cette fois de définir des paramètres techniques, mais objets d'après négociations entre États aux stratégies fiscales nationales très variées. Le verrou clé des 15% a sauté dès jeudi, avec le ralliement de l'Irlande et de l'Estonie, deux pays qui rechignaient jusque-là à apposer leur paraphe sur le texte. Pour Dublin, qui abrite les sièges européens d'Apple, Facebook et Google, l'assurance que le taux minimum de taxation pour les groupes réalisant plus de 750 millions d'euros de chiffre d'affaires ne dépasserait pas 15% a été décisive. L'accord de juillet mentionnait «au moins» 15%, laissant la porte ouverte à un relèvement. Vendredi, la Hongrie, dernier pays de l'Union européenne à ne pas avoir sauté le pas, a elle aussi rejoint l'accord après avoir obtenu des concessions.

(AFP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Deuxième séminaire sur les opportunités d'affaires (e-BOS)	12- 13 octobre 2021	Virtuel	BOS@AFDB.ORG et F.BENYAHIA@AFDB.ORG
3ème forum économique et commercial Turquie-Afrique	Date : 21 et 22 octobre 2021	Istanbul Congress Center	http://www.turkeyafricaforum.org/fr/
Webinaire sur « Les partenariats public-privé et la crise du COVID-19 »	28 Octobre 2021	Virtuel	https://www.uneca.org
Forum sur le financement des engrais en Afrique orientale et australe	28 octobre 2021	Virtuel	https://www.afdb.org/en/affm
Les Rencontres Africa	05 au 07 octobre 2021	Lomé, Togo	https://rencontresafrika.org/
Conférence sur la politique foncière en Afrique, CLPA 2021	2 - 4 novembre 2021	Kigali, Rwanda	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/
2è édition de la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2021)	15 au 21 novembre 2021	Durban, Afrique du Sud	https://www.intrafricantradefair.com/
Forum des experts en planification énergétique en Afrique EMP-A	22 Novembre - 10 Décembre 2021	Virtuel	inquiries@optimus.community
36e Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts (CIHFE) pour l'Afrique du nord	23 au 26 Novembre 2021	Marrakech, Maroc	https://www.uneca.org
Sommet sur l'énergie et l'économie	22 et 23 novembre 2021	Libye	https://ecotechquebec.com
Conférence économique africaine	2 au 4 décembre 2021	Cap Vert	https://www.africa.undp.org

HOROSCOPE *finance*

Bélier Vous pourrez compter sur le soutien efficace de Jupiter, l'astre des richesses, actuellement installé dans votre Ciel. Grâce à lui, vous pourrez constater une amélioration de vos finances. Un pronostic encourageant que confirmera le passage de Mercure.

Taureau Vous aurez la possibilité de faire des placements très sûrs et de gérer efficacement les finances familiales. Cette journée sera une date particulièrement propice à la vente d'un terrain ou d'une maison.

Gémeaux Attention à la planète Jupiter mal aspectée ! Il vous est formellement déconseillé de vous lancer dans des opérations spéculatives, quelle qu'en soit la nature, et à plus forte raison si elles vous amènent à risquer tout ou partie du patrimoine familial. La politique taoïste du non-agir sera idéale pour le moment.

Cancer Vous serez obnubilé en matière financière par les mauvais aspects astraux du jour. Ne prenez pas de décisions importantes avant d'avoir retrouvé vos esprits. Evitez de faire de gros investissements ou de gros achats. Votre jugement ne redeviendra normal que demain.

Lion Réjouissez-vous ! Ce ne sera pas une période de vaches maigres qui commence. Vous pourrez même bénéficier de petits coups de pouce de la chance, qu'il faudra exploiter à fond. Si vous devez effectuer d'importantes transactions financières, et notamment l'achat ou la vente de biens immobiliers, entourez-vous de conseillers efficaces.

Vierge On ne se méfie jamais assez d'un Saturne mal aspecté. Cet astre vous sera profitable si vous vous montrez prudent, économe et organisé. Mais si vous jouez les cigales et dépensez sans compter, attention, il risque de vous valoir un contrecoup immédiat !

Balance Les influx seront contradictoires sur le plan pécuniaire. Vous oscillerez entre des envies irrésistibles de dépenser sans limite et des résolutions d'austérité et d'économie. Ce sera également une journée au cours de laquelle vous pourrez avoir à dépenser davantage pour les autres que pour vous-même.

Scorpion Vous aurez aujourd'hui de grands besoins d'argent pour satisfaire toutes vos envies. Cependant, vous auriez intérêt à profiter de cet heureux aspect de Neptune pour mettre de l'argent de côté et l'investir de façon sûre.

Sagittaire Profitez bien de cette journée pour vous attaquer à vos problèmes d'argent. Avec cet aspect de Saturne, vous gérerez vos finances avec efficacité et vous viendrez à bout des difficultés.

Capricorne Les placements à long terme seront globalement favorisés. En revanche, soyez prudent avant d'effectuer des opérations financières censées vous rapporter beaucoup d'argent en très peu de temps.

Verseau Profitez de cet aspect de la Lune, pour vous pencher sérieusement sur la gestion du budget familial. Bonne journée aussi pour effectuer une importante transaction immobilière.

Poissons Pour améliorer votre pouvoir d'achat, vous saurez jouer sur tous les tableaux. Vous alliez la prudence à l'audace, tout en louvoyant habilement entre les écueils. Vous imposerez à votre famille un programme d'économies draconien, afin de mettre un peu d'argent de côté. En revanche, vous n'hésitez pas à engager de grosses sommes pour décrocher une affaire importante.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web: www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE

00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO

00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAHPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du commerce, de l'industrie
et de la consommation locale14 OCTOBRE - JOURNÉE MONDIALE DE LA NORMALISATION

**MESSAGE DE MONSIEUR KODJO ADEDZE,
MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE**

Le 14 octobre de chaque année, l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), la Commission Electrotechnique Internationale (CEI) et l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) célèbrent la Journée Mondiale de la Normalisation.

Instituée depuis 1970, cette journée a pour objectif principal de rendre hommage aux experts du monde entier qui déploient des efforts dans le cadre de l'élaboration des accords techniques d'application volontaire, publiés sous forme de normes. Elle est une occasion aussi de faire connaître l'importance des activités de normalisation pour l'économie mondiale et le rôle joué par celle-ci pour répondre aux besoins de tous les secteurs d'activités.

Une norme, faut-il le rappeler est un document de référence établi par consensus, d'application volontaire, apportant des solutions à des questions techniques, commerciales, sociétales répétitives dans tous les domaines socio-économiques et approuvé par un organisme reconnu.

Elle fixe globalement le niveau minimum de qualité acceptable pour les produits et services et des obligations de résultats, et se révèle essentielle pour la diffusion de meilleures pratiques tout en évitant de nouveaux obstacles techniques au commerce.

Chaque année, la célébration de la Journée Mondiale de la Normalisation se déroule autour d'un thème relatif à un domaine spécifique. Cette année, le thème retenu est : « **Les normes pour les Objectifs de Développement Durable (ODD)** ».

Par ce thème, les acteurs de la normalisation visent à positionner les normes comme outils pour agir en faveur de la réalisation des ODD et l'atteinte des cibles fixées à cet effet.

En effet, les ODD qui prévoient de remédier aux déséquilibres sociaux, de développer une économie durable et de ralentir le rythme du changement climatique, sont très ambitieux. Pour les atteindre, il faudra la coopération de nombreux partenaires publics et privés et l'utilisation de tous les outils disponibles, y compris les normes et l'évaluation de la conformité.

La bataille intense contre une pandémie mondiale persistante a révélé la nécessité absolue d'aborder les ODD de manière inclusive pour renforcer nos sociétés, les rendre plus résilientes et plus équitables. Aujourd'hui, la CEI, l'ISO et l'UIT nous demandent de se joindre à elles dans une démarche qui affirme l'importance des ODD pour mieux reconstruire notre avenir. Dans cette mission, les normes sont plus pertinentes que jamais.

Notons que l'ensemble du système de normalisation repose sur la collaboration. C'est un témoignage du pouvoir de la coopération et de la conviction que nous sommes plus forts que la somme de nos parties. En travaillant ensemble, nous nous donnons les moyens, de trouver des solutions concrètes pour faire face aux défis de la durabilité.

C'est dans cet esprit que nous nous engageons dans un voyage pluriannuel de la Journée Mondiale de la Normalisation qui présente les nombreuses façons dont les normes contribuent au succès des ODD.

A cet effet, nous faisons front commun pour œuvrer ensemble à accélérer la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies, en mettant les normes au service des ODD avec comme slogan retenu cette année une « vision commune pour un monde meilleur ».

Notre pays est fortement engagé dans la mise en œuvre des dix-sept (17) ODD avec ses cent soixante-neuf (169) cibles définies par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015. Ces ODD s'articulent autour de l'intégration de trois (3) dimensions du développement durable que sont : l'économie, le social et l'environnement.

Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, « le rapport régional, de février 2020, sur le suivi des plans nationaux de développement ou stratégies de réduction de la pauvreté axé sur les Objectifs de Développement Durable » met en exergue les efforts déployés par les Etats membres de l'Union pour leur réalisation.

Au plan africain, l'article 6 de l'annexe 6 de l'accord relatif à la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), recommande une coopération entre les Etats membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes afin de faciliter le commerce intra-africain.

Le Gouvernement, sous la très haute impulsion du Président de la République, a très tôt saisi la pertinence et l'intérêt de la normalisation dans le système qualité.

C'est pourquoi, déjà en 2009, sous les instructions très avisées du Chef de l'Etat, le Gouvernement a adopté la loi cadre n° 2009-016 du 12 août 2009 relative à la promotion de la qualité au Togo et ses décrets d'application en 2015, 2016 et 2019.

Au plan institutionnel, cette loi a créé la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE) et les structures techniques de la qualité dont l'Agence Togolaise de Normalisation (ATN) chargée de l'élaboration des

normes, le Comité Togolais d'Agrément (COTAG), chargé des activités de certification.

La mise en œuvre de cet arsenal juridique va contribuer de manière efficiente à l'atteinte des objectifs de la vision stratégique du gouvernement Togo 2020-2025 pour une croissance inclusive projetée à 7,5 % à l'horizon 2025.

Elle permettra également à notre pays d'atteindre les Objectifs du Développement Durable.

En effet, les normes et standards internationaux constituent un aiguillon essentiel à la réalisation des différents ODD. C'est pour cette raison que les organisations internationales de normalisation ont dû adopter plusieurs normes en vue d'aider les Etats membres dans cette bataille.

A titre d'exemple, il existe : i) 340 normes pour ODD 1, ii) 528 normes pour ODD 2, iii) 2729 normes pour ODD 3, iv) 460 normes pour ODD 4, v) 175 normes pour ODD 5, et vi) 532 normes pour ODD 6, pour ne citer que ceux-là.

À l'heure actuelle, il est important de noter que le Gouvernement, sur l'orientation de Madame le Premier Ministre met tout en œuvre pour rendre totalement opérationnelles les structures de la qualité.

L'opérationnalisation complète déjà enclenchée permettra à notre pays de contribuer de manière efficiente à relever les défis majeurs notamment, la promotion de la consommation locale, l'accès des produits aux marchés internationaux tels que : la ZLECAf, l'UE, l'AGOA.

Je voudrais donc saisir cette opportunité pour rendre un hommage mérité au Président de la République, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE** pour son leadership exceptionnel et sa vision éclairée de faire de la qualité un outil incontournable de gouvernance de notre pays dans sa quête d'urgence.

Je voudrais inviter les opérateurs économiques, les professionnelles de la qualité et la population à adhérer pleinement aux activités de cette journée et à s'approprier le contenu, dans le strict respect des mesures barrières à la pandémie de la COVID-19.

Je ne saurais terminer mes propos, sans adresser mes remerciements aux médias qui nous accompagnent toujours dans les différentes activités du département, que j'invite à faire une large diffusion de ce message.

Au nom du gouvernement, je souhaite une très bonne célébration de la Journée Mondiale de la Normalisation à toutes et à tous.

Que Dieu bénisse cette journée et le Togo, notre cher pays.

Suspension du journal The GUARDIAN

Le PPT s'indigne

La suspension de l'hebdomadaire togolais « The GUARDIAN » pour une période de 4 mois et le retrait de la carte de presse du directeur de publication du journal, Ambroise Kpondzo, l'empêchant d'exercer sa profession de journaliste n'est pas du goût du Patronat de la presse togolaise (PPT).

● Eyram AKAKPO

Dans une déclaration en date 12 octobre 2021, le Patronat de la presse

togolaise (PPT) s'indigne contre la suspension du journal « The GUARDIAN », sans que le directeur de publication ne soit auditionné. Pour l'organisation, cette nouvelle sus-

pension s'apparente à un musellement de la presse privée togolaise, principalement des médias indépendants qui refusent la caporalisation

DÉCLARATION DU PPT

(Relative à la décision inique de la HAAC contre le journal The GUARDIAN et son Directeur de Publication, Ambroise KPONDZO)

« Entre la faiblesse et l'abus d'autorité, la marge est étroite », Geneviève Bersihand. Ce lundi, 11 octobre 2021, l'opinion nationale et internationale a enregistré une énième sanction de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), une institution qui visiblement, n'existe que pour remplir une mission dont les contours quoique inconnus du grand public, ressemble fortement au dessein de musellement de la presse privée togolaise, principalement des médias indépendants qui refusent la caporalisation.

En effet, la HAAC qui souffre de crédibilité depuis bien d'années, vient de sanctionner un journaliste pour défaut de « pass vaccinal ». Inédit, dira-t-on.

Convoqué le 06 octobre 2021 par la HAAC pour être auditionné sur deux articles publiés par la rédaction du journal The GUARDIAN, Ambroise KPONDZO, le Directeur de Publication dudit journal, accompagné du Président du Patronat de la Presse Togolaise (PPT), est interdit d'accès à la salle d'audition par un membre de la même HAAC pour défaut de « pass vaccinal ». « l'interlocuteur ajoute que compte tenu des nouvelles mesures prises par le gouvernement, il a reçu l'instruction de nous dire que les membres de la HAAC ne peuvent pas recevoir des gens sans preuve vaccinale.

En conséquence, il nous a demandé de revenir le lundi 10h, le temps d'avoir la preuve vaccinale ou un test PCR négatif ne dépassant pas les 72 heures. C'est sur ce message que tous se sont séparés », relate la rédaction du journal dans sa mise au point rendue publique le 11 octobre 2021.

Le jeudi 07 octobre 2021 vers 16h 21, M. Ambroise KPONDZO reçoit un SMS provenant d'un numéro se réclamant de la HAAC l'invitant à venir chercher un courrier. Mais n'étant pas Lomé, il répond à son interlocuteur qu'il était en voyage, poursuit la rédaction.

Contre toute attente, dans sa décision du 11 octobre 2021, sans avoir auditionné le Directeur de Publication de The GUARDIAN, la HAAC suspend le journal de quatre (04) mois de parution. Pis, elle retire pour quatre (04) mois la carte de presse du Directeur du journal, l'empêchant ainsi d'exercer la profession de journaliste pendant cette période.

Le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) condamne avec la dernière vigueur, cette décision inique prise avec autant de légèretés dans un pays où aucune loi n'a, pour l'instant, rendu la vaccination obligatoire.

Le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) rappelle à la HAAC que sa mission de régulation ne doit pas être confondue à un exercice de musellement de la presse privée togolaise, et l'invite à changer de posture. Et, au cas où, elle semblait l'ignorer, le rôle de la HAAC, est avant tout de « garantir et d'assurer la liberté et la protection de la presse ».

Le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) vient, une fois encore, réaffirmer tout son engagement à ne céder, sous aucun prétexte, aux bourreaux de la liberté de presse sur la Terre de nos Aïeux.

Fait à Lomé, le 12 octobre 2021

Le Président

Isidore Sassou AKOLLOR

Togo

La Compagnie Asky aux côtés du sport

Au lendemain de la victoire des Eperviers contre les diables rouges du Congo, moment de liesse qui a beaucoup manqué au public sportif, le sport togolais obtient une autre bonne nouvelle. La Compagnie Aérienne Panafricaine Asky sera désormais aux côtés de ce département. Un accord de coopération commerciale entre Asky et le Ministère des Sports et des Loisirs vient d'être signé, un acte qui traduit la réalité selon laquelle les sports constituent un secteur transversal qui peut être au service de tous les secteurs d'activité humaine.

Le Ministère des Sports et des Loisirs et la Compagnie Asky ont signé mercredi un accord de partenariat de trois ans, renouvelable. Une démarche qui démontre la volonté affichée des premiers responsables de la Compagnie Asky et du sport d'œuvrer, dans un partenariat gagnant-gagnant, au rayonnement des sports togolais sur le plan national et international.

« Le sport étant une activité unificatrice, on ne peut nier l'importance que prennent les activités physiques et sportives dans la vie des individus. Asky se réjouit de ce partenariat gagnant-gagnant entre le Ministère des Sports et des Loisirs et la Compagnie Aérienne Panafricaine. Ce présent partenariat entre le Ministère et nous permettra à toutes les Fédérations sous tutelle du Ministère de prendre part aux différentes compétitions de la sous-région. Le Ministère et ses Fédérations bénéficieront de multiples avantages liés au programme de fidélisation Asky Club. Asky mettra également à la disposition du Ministère ainsi qu'à l'ensemble de ses fédérations de tutelle de tarifs préférentiels sur tout son réseau ou même d'affré-



ter des vols spéciaux pour les équipes et athlètes » a indiqué Nowel Ngala, Directeur Commercial et opérations du sol d'Asky. Pour Lidi Bessi Kama, Ministre des Sports et des Loisirs du Togo, cet accord vient à point nommé soutenir les efforts du Chef de l'Etat. « La cérémonie de ce matin est le symbole éloquent de la concrétisation de cette politique et donne la preuve irréfutable que le Ministère des Sports et des Loisirs entend faire du partenariat public-privé le fer de lance de sa politique de

relance des activités physiques et sportives dans notre pays » a t-elle précisé. Dotée d'un fort réseau en pleine expansion, et desservant dans vingt-cinq villes dans vingt-deux pays d'Afrique. Asky exploite actuellement une flotte de dix appareils dont cinq Boeing 737-800 et cinq Boeing 737-700. Son ambition est de faire de l'Afrique un pays, de rassembler les peuples, les cultures, de promouvoir le tourisme, les affaires et les coopérations bilatérales.

Avec linterview.info



Coupe du Monde

Gianni Infantino justifie le choix d'un Mondial tous les deux ans

Si la Coupe du Monde 2022 au Qatar fait énormément jaser, la FIFA a réussi l'exploit de s'attirer encore plus de critiques en proposant un Mondial tous les deux ans. Une idée très contestée. Et pour ceux qui prônent l'argument de la rareté pour ne pas toucher aux quatre ans réglementaires, voici la réponse de Gianni Infantino.

« Nous avons déjà décidé qu'il y aura une Coupe du Monde avec 48 sélections à partir de 2026. Le projet d'organiser ça tous les deux ans n'en est qu'au stade de la consultation. C'est justement parce que c'est un tournoi magique qu'il doit être organisé fréquemment. La réputation d'un événement dépend de sa qualité, pas de sa fréquence. Chaque année vous avez un Super Bowl,



Wimbledon ou la Ligue des Champions et tous les gens attendent ces événements-

là», a-t-il déclaré dans des propos relayés par Marca.

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires	
Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%%
Source : Comtrade, dernières données disponibles	

Principaux fournisseurs (% des importations)	
2017	
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%
Source : Comtrade, dernières données disponibles https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance	

Bâtir ensemble un avenir prometteur



1498
Candidats



152
Pré-sélectionnés



86
Évalués



20
Choisis

Félicitations aux nouveaux lauréats du programme Graduate de Ecobank Togo

Suite à un processus de sélection rigoureux, Ecobank est fière d'annoncer la sélection de 20 lauréats togolais pour son prestigieux programme panafricain de formation de jeunes diplômés.

En tant qu'employeur dynamique, et qui croit fortement en la jeunesse togolaise et panafricaine, nous accueillons cette nouvelle génération de talents avec grand espoir.

Nous sommes impatients de nos futures réalisations ensemble pour la prospérité de notre continent.

ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine